

**MAIRIE D'AUZANCES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Délibération n° 2025 – 22 en date du 14 Avril 2025**  
**portant vote du budget primitif 2025**

Nombre de membres	15
Présents	12
Représentés	2
Votants	14
Exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze Avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auzances, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Auzances, sous la présidence de Madame Françoise SIMON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 1<sup>er</sup> Avril 2025

**Présents :** Françoise SIMON, Caroline LE CORRE, Leilha BERTHON, Georges DIONNET, Jean-Pol GILBERT, Françoise SUDI GUIRAL, Fabien JAMME, Marie-Claude BOUGNOUX, Christine BICHON-MOREL, Serge DESBOUDARD, Christian SCARAMUCCIA, Jean-Pascal HELION.

**Absents / Excusés :** Bastien GENDRAUD, Delphine DIONNET, Chrystelle VAXIVIERE.

**Pouvoirs :** Delphine DIONNET à Georges DIONNET  
Chrystelle VAXIVIERE à Leilha BERTHON

**Secrétaire de séance :** Marie-Claude BOUGNOUX

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, vote le budget primitif de la commune d'Auzances, pour l'année 2025, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

1 744 444, 23 € pour la section de fonctionnement

1 164 993, 23 € pour la section d'investissement

Certifié exécutoire,  
A Auzances, le 14 Avril 2025  
Le Maire,

Françoise SIMON.



Accusé de réception en préfecture  
023-212301303-20250414-2025-22-BF  
Date de télétransmission : 18/04/2025  
Date de réception préfecture : 18/04/2025